



Compte-rendu

Conférence de COBALI – Comité du Bassin Versant de la Lièvre

Charles Olivier Laporte, chargé de projets et biologiste

Alexandrine Dumoulin, biologiste

Comment promouvoir les bonnes pratiques et comportements sur les plans d'eau

Un remerciement spécial est offert à COBALI pour la publicisation du forum 2013, les pochettes de documentation qui ont été remises à tous les participants du forum et pour leur kiosque d'information lors de l'événement.

- **Services de COBALI pour les associations de bassins versants**
 - Charles Olivier et Alexandrine nous présentent **une kyrielle d'outils de sensibilisation** sur le thème de la sécurité nautique et autres interaction avec le lac.
 - D'abord les **affiches sur la sécurité nautique** : grand format ou petit format qui sont disponibles pour les associations qui en voudraient.
 - Aussi, **plusieurs outils de sensibilisation** sont disponibles sur demande à COBALI, tels Affiches sur plusieurs thèmes, Dépliants, Présentation Power Point, Articles, Fiches d'information, livrets, Rapport, Revue, Littérature
 - Cobali peut aussi vous accompagner pour une **présentation technique** à vos membres. Réservez tôt pour des projets à l'été 2014

- **Code d'éthique :**
 - C'est un outil pour encourager les bons comportements sur les plans d'eau.
 - Cobali a aussi élaboré un **Code d'éthique type** à partir de plusieurs documents et expériences variées de plusieurs associations de lacs dans les dernières années. L'intention d'un code d'éthique commun est d'harmoniser les pratiques des usagers. Ce **Code d'éthique type** est disponible sur demande auprès de Cobali.
 - Le Code d'éthique **couvre plusieurs aspects** : La qualité de l'eau, le respect de la faune et de l'environnement, le respect des autres utilisateurs du plan d'eau (ex : le bruit), la conduite responsable des embarcations, la bonne conduite en général.
 - Les bons comportements sont possibles quand la connaissance est au rendez-vous. Les activités de sensibilisation et une communication ouverte sont impératives : **Développer d'abord le SAVOIR** (les connaissances environnementales techniques), puis le SAVOIR FAIRE (les meilleures pratiques



- pour protéger l'environnement), et finalement le SAVOIR VIVRE (rechercher l'harmonie avec l'environnement).
- Se comparer c'est difficile - Chaque lac a ses particularités : usages du lac, occupation +ou- dense, profondeur du lac, activités différentes selon les lacs. Soyez prêt à **adapter et à modifier vos multiples ébauches de votre Code d'éthique**. Trouver la **zone de tolérance** entre les nombreux intervenants, selon les intérêts des uns et des autres, et la liberté des uns et des autres : municipalité, riverains, commerçants, plaisanciers de grosses embarcations, plaisanciers de petites embarcations, nageurs, résidents permanents, résidents saisonniers, villégiateurs, etc.
 - Se rappeler que l'application du Code d'éthique n'est pas législatif, il **est volontaire**. Il est diffusé seulement pour rappeler les bons comportements et influencer les différents acteurs.
- **Intervention des participants :**
 - Un participant souligne l'existence d'une « Charte de lac », un engagement signé des riverains concernant le code d'éthique. C'est un outil d'engagement envers les recommandations de l'Association mais c'est difficile < faire signer aux plus résistants.
 - Un participant nous présente le problème de la promotion du code d'éthique auprès des « locateurs à court terme » chez des riverains ou sur des terrains de camping. Si le commerçant de terrain de camping ou le propriétaire de propriété privée ne fait pas lui-même la promotion du code d'éthique, l'Association peut le faire.